

Questions orales

LE BUDGET

LES MOTIFS DE LA REMISE DE LA PRÉSENTATION

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances concernant les conseils qu'on lui donne. Étant donné que le programme de politiques financière et économique du ministère des Finances dispose d'un budget de plus de 16 millions de dollars et emploie presque 700 personnes, le ministre peut-il nous expliquer pourquoi son ministère ne peut lui fournir assez de conseils et de données pour lui permettre de présenter son budget plus tôt, et pourquoi il doit attendre les chiffres du produit national brut qui seront publiés à la fin du mois?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit qu'il fallait retarder le budget jusqu'à ce que soient publiés les chiffres du produit national brut. J'ai expliqué en détail les raisons pour lesquelles je dois retarder la présentation de mon exposé budgétaire dans ma réponse au député de York-Simcoe, vendredi dernier.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le budget est retardé jusqu'à cette date, car le pays n'aura guère le temps d'en examiner les répercussions et le Parlement n'aura pas beaucoup de temps à consacrer à un débat sur le budget?

Une voix: Il aura tout l'été.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai nettement l'impression que le ministre des Finances vient tout juste de dire qu'il a répondu à la question: pourquoi le budget sera-t-il présenté le 23 juin. Si le député veut poser une autre question supplémentaire, il devrait peut-être la poser dès maintenant.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES PRODUITS CANADIENS DES TAUX DE SALAIRES ET DE LA PRODUCTIVITÉ—DEMANDE DE DÉPÔT DES RENSEIGNEMENTS MINISTÉRIELS

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances est-il maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée il y a quelque temps au sujet des augmentations de salaires dans certaines industries et des répercussions qu'elles entraîneront sur notre compétitivité et notre productivité? Il m'avait dit qu'il déposerait cette information à un moment propice. Étant donné que la présentation du budget est retardée et qu'il restera relativement peu de temps pour l'examiner, il serait très utile que le ministre fournisse cette information aussitôt que possible. A-t-il recueilli ces renseignements sur les salaires dans l'industrie et sur la production ainsi que sur leurs répercussions sur notre compétitivité? De plus, pourrait-il mettre ces renseignements à la portée de la Chambre dès maintenant?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je devrai relire la réponse que j'ai donnée au député, car je ne crois pas m'être engagé à déposer ces renseignements. Je lui ai dit, sauf erreur, que je prendrais sa demande en considération, ce que je ferai.

[M. Trudeau.]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES MOTIFS DU RETRAIT DE L'APPUI FINANCIER AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE L'Î.-P.-É.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pu prévenir de la question le ministre de l'Expansion économique régionale. Récemment, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont retiré au Conseil de développement rural de l'Île-du-Prince-Édouard, leur aide financière commune. L'a-t-on fait au su du ministre ou à sa demande?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je peux dire sans ambages que je n'étais certes pas au courant. Je ne sais trop s'il y a eu des entretiens avec mes fonctionnaires. J'ai reçu aujourd'hui deux télégrammes et une lettre d'instances à ce sujet. Ils étaient sur mon pupitre quand je suis arrivé. Je fais faire un examen approfondi pour savoir ce qu'il en est au juste.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE GROUPE SYNDICAL DES RADOUBEURS—DEMANDE DE PARITÉ SALARIALE EN FAVEUR DES EMPLOYÉS DE LA RÉGION ATLANTIQUE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor mais il est absent, je la poserai donc à son suppléant qui—je l'espère tout au moins—est tout yeux, tout oreilles. Elle a trait à la rupture des négociations et à l'échec des efforts de conciliation dans le conflit qui oppose le Conseil du Trésor aux agents de négociations représentant certains travailleurs des chantiers d'Esquimalt et de Halifax, conflit dont le député d'Esquimalt-Saanich nous a parlé jeudi dernier. Puisque le vote de grève est prévu pour le 3 juin et que l'écart est de \$1.05 l'heure, le ministre suppléant ou le ministre lui-même tenterait-il de maintenir au moins ce niveau de traitement dans le cas des travailleurs de la région atlantique qui tiennent beaucoup au principe de la parité des salaires? J'ajouterais que le conciliateur, monsieur O'Connor, est d'accord avec moi là-dessus.

L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, bien que le gouvernement ne soit pas lié par l'avis d'un conciliateur, il tient toujours compte de celui de monsieur O'Connor.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

DEMANDE D'EXPOSÉ DE L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS RELATIVES AUX PROJETS TOUCHANT LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, à la suite de la publication de la liste des offres acceptées du MEER pour décembre et janvier, qui n'en comporte aucune pour la Colombie-Britannique, le ministre de l'Expansion économique régionale pourrait-il nous indiquer où en sont les négociations avec le gouvernement provincial en vue d'élargir les régions de cette province qui seront désignées?